

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL
COMMUNAL DE BUCHILLON

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 7/2020
Relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021

Dans sa séance du 27 octobre 2020, le Conseil communal de Buchillon :

- vu le préavis municipal N°7/2020 et ses annexes
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide à l'unanimité par 14 oui, pas d'avis contraire et et pas d'abstention :

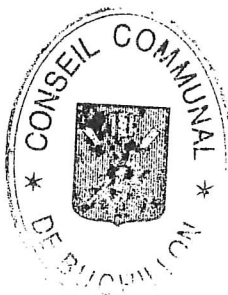
1. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante.

CERTIFIE CONFORME

La Présidente :



A. Pulcrano



AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire :



S. Breitling